INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Chaudière-Appalaches

Québec

Équipe de rédaction :
Dominique André
Marianne Bernier
Sophie Brehain
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaëtane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2017*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Cheryl Triplett, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 15
Produit intérieur brut 15
Revenu disponible par habitant 18

Investissements 22

Santé 25

Éducation 27
Taux de diplomation aux études collégiales 27
Nombre de diplômés au baccalauréat 29

Culture et communications 32

Concepts et définitions 34

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de la Chaudière-Appalaches couvre une superficie en terre ferme de 15 074 km^2. Elle est composée de 10 municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, Les Appalaches et Lotbinière, et regroupe 136 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population de la région est de 28,2 hab./km^2, ce qui la positionne au neuvième rang des régions administratives, devant l'Outaouais et derrière les Laurentides.

Carte 1.1

Région administrative de la Chaudière-Appalaches

Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Chaudière-Appalaches comptait 424 900 habitants au 1er juillet 2016, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au septième rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, tout juste derrière Laval et devant l'Outaouais. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 5,3 %.

En 2016, un peu plus du tiers (34 %) de la population de la région, soit 144 900 personnes, réside dans la MRC de Lévis, qui correspond à la municipalité du même nom. Les MRC les plus populeuses sont ensuite Beauce-Sartigan (12 %) et Les Appalaches (10 %), puis viennent, dans l'ordre, les MRC de La Nouvelle-Beauce, Bellechasse, Lotbinière, Montmagny, Robert-Cliche, L'Islet et Les Etchemins, qui représentent chacune entre 4 % et 9 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2016[p]	2001-2006	2006-2011	2011-2016[p]	2001	2016[p]
	n				pour 1 000			%	
L'Islet	19 726	18 956	18 609	18 253	– 8,0	– 3,7	– 3,9	5,0	4,3
Montmagny	23 864	23 296	23 052	22 855	– 4,8	– 2,1	– 1,7	6,1	5,4
Bellechasse	33 991	33 700	35 627	37 352	– 1,7	11,1	9,5	8,7	8,8
Lévis	124 524	131 498	140 137	144 918	10,9	12,7	6,7	31,9	34,1
La Nouvelle-Beauce	31 296	31 799	35 473	37 457	3,2	21,8	10,9	8,0	8,8
Robert-Cliche	19 147	18 935	19 422	19 581	– 2,2	5,1	1,6	4,9	4,6
Les Etchemins	18 069	17 676	17 338	16 862	– 4,4	– 3,9	– 5,6	4,6	4,0
Beauce-Sartigan	48 837	50 095	51 505	52 794	5,1	5,6	4,9	12,5	12,4
Les Appalaches	44 045	43 527	43 342	42 701	– 2,4	– 0,9	– 3,0	11,3	10,1
Lotbinière	27 357	27 651	29 922	32 083	2,1	15,8	13,9	7,0	7,6
Chaudière-Appalaches	**390 856**	**397 133**	**414 427**	**424 856**	**3,2**	**8,5**	**5,0**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 326 089**	**6,3**	**9,6**	**7,8**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de la Chaudière-Appalaches a connu une croissance annuelle de 5,0 pour mille en moyenne entre 2011 et 2016. La région continue de croître plus faiblement que l'ensemble du Québec, dont le taux d'accroissement annuel moyen est de 7,8 pour mille. Comme dans la plupart des régions du Québec, le rythme de croissance a ralenti en Chaudière-Appalaches en regard de la période 2006-2011 (8,5 pour mille). Il demeure néanmoins supérieur à ce qu'il était au début des années 2000, alors que la région enregistrait un taux de croissance annuel moyen de 3,2 pour mille.

À l'échelle des MRC, les données de 2011 à 2016 indiquent que Lotbinière et La Nouvelle-Beauce affichent les taux d'accroissement annuels moyens les plus élevés, soit 13,9 et 10,9 pour mille respectivement. Ces MRC occupent les deux premiers rangs de leur région pour une deuxième période consécutive. La croissance est plus modérée dans Bellechasse (9,5 pour mille), Lévis (6,7 pour mille) et Beauce-Sartigan (4,9 pour mille), alors que dans Robert-Cliche (1,6 pour mille), la hausse des effectifs est faible. Les quatre autres MRC de la région continuent quant à elles de voir leur population diminuer. La baisse la plus marquée entre 2011 et 2016 s'observe dans Les Etchemins (– 5,6 pour mille). Ce déclin est d'ailleurs parmi les plus élevés de l'ensemble des MRC du Québec.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Chaudière-Appalaches est légèrement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2016, les personnes âgées de 65 ans et plus (20,1 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (18,1 %), tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans est comparable (20,8 % comparativement à 20,6 %). En contrepartie, la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, est un peu moins élevée dans la région (59,0 %) qu'à l'échelle du Québec (61,3 %). La moyenne d'âge des habitants de la région est de 43,1 ans, comparativement à 41,9 ans dans l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
L'Islet	18 253	3 209	10 436	4 608	100,0	17,6	57,2	25,2	52,0	47,3
Montmagny	22 855	3 965	12 921	5 969	100,0	17,3	56,5	26,1	51,1	47,2
Bellechasse	37 352	7 941	21 598	7 813	100,0	21,3	57,8	20,9	44,6	43,2
Lévis	144 918	31 234	88 223	25 461	100,0	21,6	60,9	17,6	42,2	41,7
La Nouvelle-Beauce	37 457	8 765	22 534	6 158	100,0	23,4	60,2	16,4	40,1	40,4
Robert-Cliche	19 581	4 442	11 068	4 071	100,0	22,7	56,5	20,8	43,5	42,8
Les Etchemins	16 862	3 177	9 589	4 096	100,0	18,8	56,9	24,3	50,5	46,4
Beauce-Sartigan	52 794	11 276	31 692	9 826	100,0	21,4	60,0	18,6	43,2	42,3
Les Appalaches	42 701	7 473	23 634	11 594	100,0	17,5	55,3	27,2	51,8	47,4
Lotbinière	32 083	7 032	19 180	5 871	100,0	21,9	59,8	18,3	41,9	41,6
Chaudière-Appalaches	**424 856**	**88 514**	**250 875**	**85 467**	**100,0**	**20,8**	**59,0**	**20,1**	**44,5**	**43,1**
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**1 718 503**	**5 103 665**	**1 503 921**	**100,0**	**20,6**	**61,3**	**18,1**	**42,1**	**41,9**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les MRC ayant les populations les plus âgées de la région sont Les Appalaches, L'Islet et Montmagny, avec un âge moyen de l'ordre de 47 ans en 2016. La MRC des Etchemins suit de près avec un âge moyen de 46,4 ans. Dans ces quatre MRC, on compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. À l'opposé, la population de La Nouvelle-Beauce apparaît plus jeune que les autres MRC de la région. Elle se démarque par la proportion de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée (23,4 %) et la part de personnes âgées la plus faible (16,4 %). En 2016, la moyenne d'âge de sa population est de 40,4 ans. Dans les autres MRC, l'âge moyen varie entre 41 et 43 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région de la Chaudière-Appalaches, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 213 900 hommes et 210 900 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Lévis qui compte plus de femmes que d'hommes chez les 20-64 ans. Soulignons que dans ce même groupe d'âge, Lotbinière affiche une proportion d'hommes parmi les plus élevées à l'échelle des MRC du Québec (données non illustrées).

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
L'Islet	1 655	1 554	5 439	4 997	2 209	2 399	9 303	8 950
Montmagny	2 104	1 861	6 642	6 279	2 759	3 210	11 505	11 350
Bellechasse	4 019	3 922	11 360	10 238	3 810	4 003	19 189	18 163
Lévis	15 884	15 350	43 982	44 241	11 605	13 856	71 471	73 447
La Nouvelle-Beauce	4 413	4 352	11 718	10 816	2 967	3 191	19 098	18 359
Robert-Cliche	2 302	2 140	5 824	5 244	1 920	2 151	10 046	9 535
Les Etchemins	1 645	1 532	5 020	4 569	1 971	2 125	8 636	8 226
Beauce-Sartigan	5 818	5 458	16 404	15 288	4 513	5 313	26 735	26 059
Les Appalaches	3 881	3 592	12 154	11 480	5 294	6 300	21 329	21 372
Lotbinière	3 640	3 392	10 164	9 016	2 827	3 044	16 631	15 452
Chaudière-Appalaches	**45 361**	**43 153**	**128 707**	**122 168**	**39 875**	**45 592**	**213 943**	**210 913**
Ensemble du Québec	**879 031**	**839 472**	**2 581 541**	**2 522 124**	**678 142**	**825 779**	**4 138 714**	**4 187 375**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Chaudière-Appalaches (3,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le taux le moins élevé. De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,0 point), à l'égal de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en stabilité, tout comme à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC de Montmagny que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (5,5 %). À l'inverse, Lévis affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (2,9 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Lotbinière (– 2,1 points), Les Etchemins (– 1,7 point), Les Appalaches (– 1,6 point), L'Islet (– 1,6 point), Montmagny (– 1,5 point), Beauce-Sartigan (– 1,1 point), Robert-Cliche (– 1,0 point), Bellechasse (– 0,9 point), La Nouvelle-Beauce (– 0,6 point), Lévis (– 0,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
	%					points de pourcentage
L'Islet	5,8	5,2	4,7	4,4	4,2	– 1,6
Montmagny	7,0	6,1	5,7	5,5	5,5	– 1,5
Bellechasse	4,2	3,8	3,6	3,4	3,3	– 0,9
Lévis	3,3	3,0	2,8	2,7	2,9	– 0,4
La Nouvelle-Beauce	3,7	3,8	3,0	3,2	3,1	– 0,6
Robert-Cliche	5,0	4,4	4,3	4,3	4,1	– 1,0
Les Etchemins	6,3	6,1	5,2	5,2	4,6	– 1,7
Beauce-Sartigan	5,8	5,3	4,6	4,5	4,7	– 1,1
Les Appalaches	7,0	6,4	5,9	5,6	5,4	– 1,6
Lotbinière	5,9	5,2	4,0	3,6	3,8	– 2,1
Chaudière-Appalaches	**4,8**	**4,4**	**3,9**	**3,8**	**3,8**	**– 1,0**
Ensemble du Québec	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**8,2**	**– 1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 6,9 fois plus élevé pour les familles monoparentales (15,8 %) que pour les couples (2,3 %). Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le taux le moins élevé pour les familles monoparentales. Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 2,8 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,7 point pour les couples. C'est la MRC des Appalaches qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (21,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC de Lévis (12,3 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 4 570 familles à faible revenu, dont 2 150 sont monoparentales et 2 420 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**4,8**	**4,4**	**3,9**	**3,8**	**3,8**	**– 1,0**
Famille comptant un couple	**3,0**	**2,7**	**2,4**	**2,4**	**2,3**	**– 0,7**
Sans enfants	3,7	3,3	2,8	2,8	2,7	– 0,9
Avec 1 enfant	2,5	2,3	2,2	1,8	1,8	– 0,6
Avec 2 enfants	1,9	1,5	1,5	1,6	1,3	– 0,5
Avec 3 enfants et plus	3,4	3,1	2,7	2,6	2,6	– 0,8
Famille monoparentale	**18,5**	**17,1**	**15,4**	**15,0**	**15,8**	**– 2,8**
Avec 1 enfant	16,1	15,2	13,6	13,5	14,0	– 2,1
Avec 2 enfants	20,3	18,3	16,3	15,5	16,4	– 3,9
Avec 3 enfants et plus	30,7	27,6	25,4	24,0	26,2	– 4,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,9 % dans la région de la Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Montmagny (+ 1,9 %), Bellechasse (+ 1,8 %), L'Islet (+ 1,7 %), La Nouvelle-Beauce (+ 1,5 %), Les Etchemins (+ 1,4 %), Lotbinière (+ 1,2 %), Les Appalaches (+ 0,9 %), Robert-Cliche (+ 0,6 %), Beauce-Sartigan (+ 0,4 %), Lévis (+ 0,3 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 69 530 $, comparativement à 68 570 $ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Bellechasse (68 910 $), Lévis (80 270 $), La Nouvelle-Beauce (72 470 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
L'Islet	60 078	61 110	1,7
Montmagny	60 311	61 430	1,9
Bellechasse	67 672	68 910	1,8
Lévis	80 012	80 270	0,3
La Nouvelle-Beauce	71 414	72 470	1,5
Robert-Cliche	63 961	64 370	0,6
Les Etchemins	58 070	58 870	1,4
Beauce-Sartigan	65 077	65 310	0,4
Les Appalaches	58 405	58 930	0,9
Lotbinière	65 553	66 360	1,2
Chaudière-Appalaches	**68 940**	**69 530**	**0,9**
Ensemble du Québec	**68 078**	**68 570**	**0,7**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 0,9 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de Bellechasse (+ 0,6 %), de Montmagny (+ 0,5 %) et des Etchemins (+ 0,2 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de Robert-Cliche (– 3,7 %), de Lotbinière (– 2,7 %), de L'Islet (– 2,6 %), de La Nouvelle-Beauce (– 1,5 %), de Lévis (– 1,2 %), de Beauce-Sartigan (– 0,4 %) et des Appalaches (– 0,1 %). Mais, là encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 44 660 $, contre 41 270 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : L'Islet (42 120 $), Montmagny (42 370 $), Bellechasse (47 180 $), Lévis (48 440 $), La Nouvelle-Beauce (44 820 $), Robert-Cliche (41 480 $), Les Etchemins (42 340 $), Lotbinière (43 860 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
L'Islet	43 256	42 120	– 2,6
Montmagny	42 141	42 370	0,5
Bellechasse	46 876	47 180	0,6
Lévis	49 036	48 440	– 1,2
La Nouvelle-Beauce	45 507	44 820	– 1,5
Robert-Cliche	43 084	41 480	– 3,7
Les Etchemins	42 252	42 340	0,2
Beauce-Sartigan	40 934	40 790	– 0,4
Les Appalaches	39 900	39 850	– 0,1
Lotbinière	45 061	43 860	– 2,7
Chaudière-Appalaches	**45 071**	**44 660**	**– 0,9**
Ensemble du Québec	**41 623**	**41 270**	**– 0,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : Qualité des données) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

Le marché du travail de la région de la Chaudière-Appalaches compte 215 000 emplois en 2016, comparativement à 207 000 en 2006. Le taux d'emploi (61,5 %) se rapproche du taux québécois (60,0 %) en 2016, alors qu'il en était supérieur en 2006.

À l'instar de l'emploi total, l'emploi à temps plein et celui à temps partiel stagnent et se fixent aux mêmes niveaux qu'en 2006. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total s'établit à 18,0 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, aucune variation significative de l'emploi ne s'observe lorsqu'on l'analyse selon le sexe et l'âge. En ce qui concerne le secteur d'activité, la hausse dans le secteur des services (+ 18 500) est contrebalancée par le recul dans le secteur des biens (– 10 200).

La région compte près de 230 000 personnes actives sur le marché du travail en 2016. Le taux d'activité de la région se fixe à 65,0 % en 2016, soit un niveau semblable à celui de l'ensemble du Québec (64,6 %). Quant au taux de chômage en Chaudière-Appalaches, il s'établit à 5,5 % en 2016, ce qui est plus faible que dans l'ensemble du Québec (7,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Chaudière-Appalaches				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
	k					
Population active	219,6	230,3	227,6	8,0	4 071,5	4 448,3
Emploi	206,8	218,7	215,2	8,4	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	172,4	175,5	176,5	4,1	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	34,4	43,2	38,7	4,3	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	52,4	53,5	49,7	– 2,7	967,5	977,7
30 ans et plus	154,4	165,2	165,5	11,1	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	111,3	114,3	112,0	0,7	1 990,9	2 148,6
Femmes	95,5	104,4	103,1	7,6	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	75,5	69,9	65,3	– 10,2	900,3	844,4
Secteur des services	131,3	148,8	149,8	18,5†	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	12,9	11,6	12,5	– 0,4	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	67,4	66,0	65,0	– 2,4	65,4	64,6
Taux de chômage	5,9	5,0	5,5	– 0,4	8,1††	7,1††
Taux d'emploi	63,5	62,6	61,5	– 2,0	60,1††	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	16,6	19,8	18,0	1,3	18,3	19,1

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Chaudière-Appalaches en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 176 794 dans la région de la Chaudière-Appalaches en 2015, en hausse de 1,4 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée, mais toutes les MRC connaissent une croissance. Des dix MRC que compte la Chaudière-Appalaches, six voient s'accroître le nombre de leurs travailleurs selon un taux supérieur à celui de l'ensemble du Québec (+ 1,1 %) : Lotbinière (+ 2,7 %), Beauce-Sartigan (+ 1,7 %), Les Etchemins (+ 1,5 %), Bellechasse (+ 1,5 %), La Nouvelle-Beauce (+ 1,4 %) et Les Appalaches (+ 1,2 %). Dans trois autres MRC, la hausse est égale à celle du Québec : Montmagny, Robert-Cliche et Lévis. Enfin, le nombre de travailleurs a peu changé dans L'Islet (+ 0,2 %). Dans toutes les MRC de la région, l'augmentation du nombre de travailleurs se manifeste tant chez les hommes que chez les femmes.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC de la Chaudière-Appalaches, à l'exception de L'Islet et de Lotbinière, où il demeure stable par rapport à 2014. Les autres MRC progressent légèrement, la plus forte croissance étant relevée dans Les Etchemins et Les Appalaches (+ 1,1 point). La Nouvelle-Beauce affiche le plus haut taux de travailleurs de la région (+ 82,9 %), suivie par Lévis (81,9 %). À l'instar de Bellechasse, Robert-Cliche, Beauce-Sartigan et Lotbinière, ces deux MRC dépassent le taux enregistré pour l'ensemble du Québec (76,1 %). À l'opposé, dans Les Etchemins et Les Appalaches, on note les taux de travailleurs les plus bas de la région (71,7 % et 72,0 %, respectivement).

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans toutes les MRC de la Chaudière-Appalaches. C'est dans Les Etchemins et L'Islet que l'écart est le plus prononcé entre les femmes et les hommes, soit des différences respectives de 8,2 et 8,0 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2010 et 2015, la disparité entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompée dans la plupart des territoires supralocaux de la région. Les MRC de Lévis et des Etchemins font exception : dans le cas de Lévis, le changement est ténu, alors que dans Les Etchemins, l'écart s'est considérablement creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans la Chaudière-Appalaches, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,3 %, pour s'établir à 39 749 $ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC des Etchemins (+ 4,2 %), de Beauce-Sartigan (+ 3,8 %) et des Appalaches (+ 3,4 %). À l'opposé, Montmagny (+ 1,8 %), Lotbinière (+ 1,9 %) et Lévis (+ 1,9 %) sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement en regard de 2014. D'ailleurs, elles sont les seules de la région à connaître une croissance plus faible que celle de l'ensemble du Québec (+ 2,0 %).

En 2015, la MRC de Lévis se maintient en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 46 678 $, suivie de loin par celle de La Nouvelle-Beauce (39 917 $). Ces deux MRC sont les seules de la région à afficher un revenu d'emploi supérieur à celui de l'ensemble du Québec (39 332 $). À l'opposé, Les Appalaches (33 945 $), L'Islet (34 141 $) et Les Etchemins (34 359 $) présentent les revenus les plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la Chaudière-Appalaches, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans celle des Etchemins que la différence est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 38,0 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans L'Islet (29,9 %), Beauce-Sartigan (29,9 %) et Robert-Cliche (28,5 %). À l'inverse, c'est dans Montmagny que l'on note le moins de différence (18,3 %). Entre 2010 et 2015, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans toutes les MRC de la région, et c'est dans Beauce-Sartigan que l'écart s'est le plus aminci.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014r	2015p	Variation 2015/2014	2014r	2015p	Écart 2015-2014	2014r	2015p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
L'Islet	7 057	7 074	0,2	74,7	74,7	0,0	33 382	34 141	2,3
Hommes	3 852	3 856	0,1	78,6	78,5	– 0,1	39 120	40 071	2,4
Femmes	3 205	3 218	0,4	70,5	70,5	0,0	27 222	28 101	3,2
Montmagny	8 570	8 661	1,1	73,5	73,9	0,4	35 149	35 773	1,8
Hommes	4 565	4 616	1,1	76,2	76,3	0,1	38 826	39 019	0,5
Femmes	4 005	4 045	1,0	70,7	71,2	0,5	30 858	31 877	3,3
Bellechasse	15 673	15 906	1,5	80,5	81,0	0,5	38 220	39 302	2,8
Hommes	8 452	8 553	1,2	82,9	83,1	0,2	42 474	43 754	3,0
Femmes	7 221	7 353	1,8	77,8	78,7	0,9	33 046	34 145	3,3
Lévis	63 021	63 738	1,1	81,8	81,9	0,1	45 820	46 678	1,9
Hommes	31 864	32 204	1,1	83,6	83,6	0,0	51 760	52 581	1,6
Femmes	31 157	31 534	1,2	80,1	80,2	0,1	40 761	41 487	1,8
La Nouvelle-Beauce	16 321	16 556	1,4	82,8	82,9	0,1	39 047	39 917	2,2
Hommes	8 678	8 824	1,7	84,4	84,8	0,4	44 179	45 341	2,6
Femmes	7 643	7 732	1,2	81,1	80,8	– 0,3	33 600	33 949	1,0
Robert-Cliche	7 715	7 803	1,1	78,6	79,0	0,4	34 496	35 435	2,7
Hommes	4 175	4 226	1,2	81,7	82,0	0,3	39 680	40 656	2,5
Femmes	3 540	3 577	1,0	75,2	75,8	0,6	27 999	29 059	3,8
Les Etchemins	6 078	6 172	1,5	70,6	71,7	1,1	32 984	34 359	4,2
Hommes	3 354	3 415	1,8	74,4	75,6	1,2	39 868	41 008	2,9
Femmes	2 724	2 757	1,2	66,5	67,4	0,9	24 037	25 408	5,7
Beauce-Sartigan	21 375	21 732	1,7	77,1	77,7	0,6	35 438	36 787	3,8
Hommes	11 435	11 636	1,8	79,7	80,2	0,5	41 069	42 512	3,5
Femmes	9 940	10 096	1,6	74,4	74,9	0,5	28 733	29 780	3,6
Les Appalaches	15 201	15 390	1,2	70,9	72,0	1,1	32 844	33 945	3,4
Hommes	8 036	8 125	1,1	73,0	74,1	1,1	36 930	38 196	3,4
Femmes	7 165	7 265	1,4	68,7	69,7	1,0	28 164	28 888	2,6
Lotbinière	13 396	13 762	2,7	79,9	79,9	0,0	35 353	36 020	1,9
Hommes	7 194	7 376	2,5	81,3	81,1	– 0,2	40 451	41 561	2,7
Femmes	6 202	6 386	3,0	78,3	78,5	0,2	29 814	30 748	3,1
Chaudière-Appalaches	**174 407**	**176 794**	**1,4**	**78,7**	**79,0**	**0,3**	**38 842**	**39 749**	**2,3**
Hommes	91 605	92 831	1,3	80,8	81,1	0,3	43 561	44 654	2,5
Femmes	82 802	83 963	1,4	76,4	76,8	0,4	33 665	34 479	2,4
Ensemble du Québec	**3 297 231**	**3 331 883**	**1,1**	**75,9**	**76,1**	**0,2**	**38 556**	**39 332**	**2,0**
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la Chaudière-Appalaches est de 15,6 G$, ce qui correspond à 4,5 % de l'économie du Québec (351,1 G$). La région figure au cinquième rang en termes d'importance économique, tout juste entre les Laurentides (5,4 %) et Laval (4,1 %).

La Chaudière-Appalaches enregistre une hausse de son PIB de 1,6 % relativement à l'année précédente. Le taux de croissance annuel moyen se chiffre à 2,3 % entre 2007 et 2015, soit un taux légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (2,7 %). À titre indicatif, l'ensemble du Québec croît de 2,4 % en 2015.

Produit intérieur brut par industrie

Le secteur des services accapare 62,2 % du PIB régional, mais les industries productrices de biens (37,8 % du PIB) y jouent un rôle plus important que dans l'ensemble du Québec (27,3 % du PIB). La grande place qu'occupe le groupe de la fabrication (25,2 %) explique cette orientation vers le secteur des biens. En 2015, les industries productrices de biens reculent de 1,2 %, tandis que le secteur des services augmente de 3,3 %. Au cours des années 2007 à 2015, ce dernier dépasse également celui des biens avec un taux de croissance annuel moyen de 3,2 %, comparativement à 0,9 %.

Le groupe de la fabrication est vital sur le plan économique de la Chaudière-Appalaches. Ainsi, sa baisse de 0,4 % contribue au fléchissement du secteur des biens. Toutefois, toutes ses bases économiques affichent une hausse de leur production : la fabrication de machines (+ 17,6 %), de matériel de transport (+ 13,3 %), de produits en bois (+ 13,2 %), de produits en plastique et en caoutchouc (+ 9,9 %), de produits métalliques (+ 9,1 %), d'aliments (+ 4,1 %) et de meubles et de produits connexes (+ 2,4 %). De son côté, l'industrie-clé de la construction diminue pour une deuxième année consécutive (– 5,4 %), tout comme les cultures agricoles et l'élevage (– 0,5 %). Enfin, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie ainsi que la foresterie et l'exploitation forestière augmentent respectivement de 18,9 % et 15,4 %.

Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers constitue l'unique base économique régionale dans le secteur des services, et il s'élève de 3,9 % en 2015. C'est l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs qui affiche la plus forte augmentation en 2015 (+ 8,8 %), suivie du commerce de gros (+ 7,0 %). Pour sa part, l'industrie des soins de santé et l'assistance sociale augmente de 6,0 %, soit un taux nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (+ 1,7 %). Les services d'enseignement se redressent de 0,7 %, à la suite d'une baisse de 3,6 % en 2014.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Chaudière-Appalaches, 2007, 2014 et 2015

	2007r	2014rr	2015p	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k$			%		
Ensemble des industries	**13 071 468**	**15 398 208**	**15 637 007**	**100,0**	**2,3**	**1,6**
Secteur de production de biens	**5 513 328**	**5 977 190**	**5 907 428**	**37,8**	**0,9**	**– 1,2**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	560 575	611 510	624 703	4,0	1,4	2,2
Cultures agricoles et élevage	449 248	517 256	514 711	3,3	1,7	– 0,5
Foresterie et exploitation forestière	74 101	50 722	58 512	0,4	– 2,9	15,4
Pêche, chasse et piégeage	504	794	655	0,0	3,3	– 17,5
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	36 722	42 738	50 825	0,3	4,1	18,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	61 271	19 699	12 514	0,1	– 18,0	– 36,5
Services publics	192 130	239 784	241 501	1,5	2,9	0,7
Construction	776 139	1 150 246	1 088 367	7,0	4,3	– 5,4
Fabrication	3 923 215	3 955 951	3 940 342	25,2	0,1	– 0,4
Fabrication d'aliments	510 056	569 654	593 292	3,8	1,9	4,1
Fabrication de boissons et de produits du tabac	26 728	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	489 273	412 725	467 099	3,0	– 0,6	13,2
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	293 470	299 139	328 656	2,1	1,4	9,9
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	146 524	145 575	0,9	...	– 0,6
Fabrication de produits métalliques	326 889	387 750	422 852	2,7	3,3	9,1
Fabrication de machines	206 380	177 673	208 958	1,3	0,2	17,6
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	397 998	450 943	2,9	...	13,3
Fabrication de meubles et de produits connexes	293 006	191 609	196 151	1,3	– 4,9	2,4
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	**7 558 140**	**9 421 018**	**9 729 579**	**62,2**	**3,2**	**3,3**
Commerce de gros	585 396	716 019	766 225	4,9	3,4	7,0
Commerce de détail	763 741	907 891	942 039	6,0	2,7	3,8
Transport et entreposage	571 569	580 129	596 216	3,8	0,5	2,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	163 870	156 292	159 738	1,0	– 0,3	2,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 331 413	2 979 165	3 096 697	19,8	3,6	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	295 011	486 199	508 863	3,3	7,1	4,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	183 931	275 602	263 312	1,7	4,6	– 4,5
Services d'enseignement	714 619	818 874	824 736	5,3	1,8	0,7
Soins de santé et assistance sociale	883 589	1 180 895	1 251 716	8,0	4,4	6,0
Arts, spectacles et loisirs	50 347	55 565	60 451	0,4	2,3	8,8
Hébergement et services de restauration	358 240	336 965	300 285	1,9	– 2,2	– 10,9
Autres services, sauf les administrations publiques	222 992	313 459	331 401	2,1	5,1	5,7
Administrations publiques	433 422	613 962	627 899	4,0	4,7	2,3

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La Chaudière-Appalaches enregistre un PIB par habitant de 37 007 $ en 2015, ce qui constitue une hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. Le PIB par habitant de l'ensemble du Québec est de 42 507 $, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

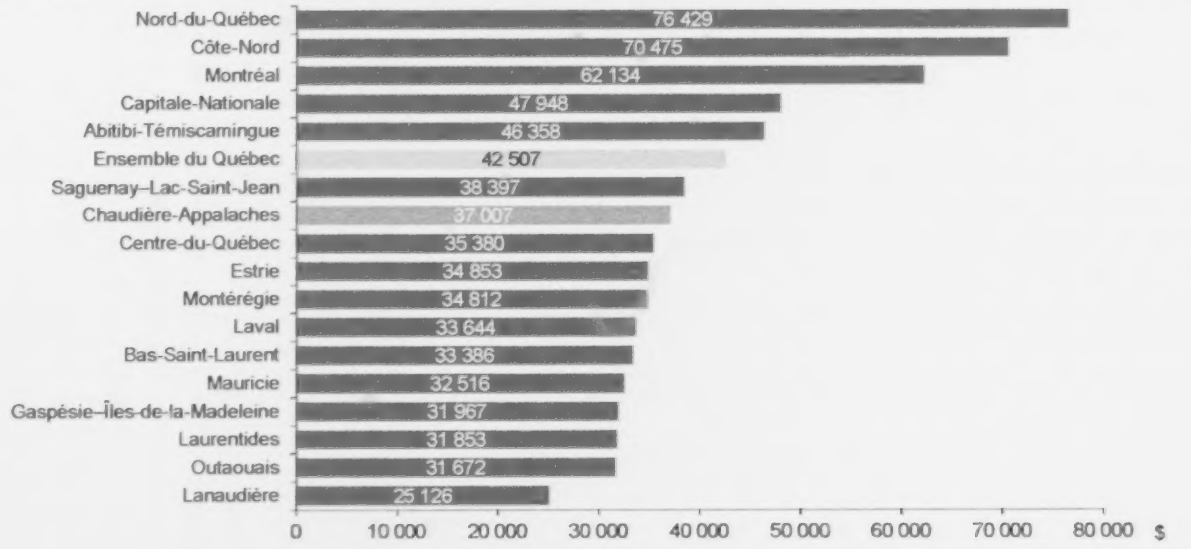

Sources : Institut de la statistique du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 2,9 % en 2014, le revenu disponible par habitant de la Chaudière-Appalaches progresse de façon encore plus marquée en 2015, soit de 5,0 %. Il s'agit de la plus forte augmentation parmi les régions administratives. Cette accélération de la croissance est attribuable, entre autres, à la hausse plus rapide du revenu net de la propriété, de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques. Au Québec, le taux de croissance est moins élevé que celui de la région et se situe à 2,7 %.

En dépit de cette forte progression, la Chaudière-Appalaches continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne québécoise. En 2015, le revenu disponible par habitant s'y établit à 26 750 $, comparativement à 26 857 $ dans la province. L'écart de revenu s'est néanmoins grandement estompé au fil des années ; il est passé de 1 488 $ en 2004 à moins de 110 $ en 2015. Parmi les 17 régions administratives, la Chaudière-Appalaches se classe au septième rang, tout juste devant Laval (26 453 $) mais derrière la Côte-Nord (27 011 $).

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2015

	Chaudière-Appalaches	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**31 302**	**32 317**	**– 1 015**
Rémunération des salariés	24 866	25 296	– 430
Revenu mixte net	3 009	3 557	– 548
Revenu agricole net	296	88	209
Revenu non agricole net	1 312	1 714	– 402
Revenu de location	1 401	1 756	– 355
Revenu net de la propriété	3 427	3 464	– 37
Plus :			
Transferts courants reçus	**8 789**	**8 609**	**180**
Des administrations publiques	6 468	6 166	302
Administration fédérale	2 993	2 809	184
Administration provinciale	1 740	1 777	– 37
Administrations autochtones	–	4	– 4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 735	1 576	159
Des sociétés financières	2 261	2 279	– 18
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	53	96	– 43
Des non-résidents	7	68	– 61
Moins :			
Transferts courants payés	**13 341**	**14 069**	**– 728**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	282	348	– 67
Aux sociétés financières	4 005	4 114	– 109
Aux administrations publiques	9 038	9 447	– 409
Impôts directs des particuliers	5 616	6 242	– 626
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 859	2 674	186
Autres transferts courants aux administrations publiques	562	531	31
Aux non-résidents	17	160	– 144
Égal :			
Revenu disponible	**26 750**	**26 857**	**– 107**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du *Bulletin Flash. Revenu disponible*.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport à la moyenne québécoise s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés dans la Chaudière-Appalaches (24 866 $) demeure inférieure à celle de la province (25 296 $).

Le revenu mixte net continue également d'être plus bas dans la région (3 009 $) que dans l'ensemble du Québec (3 557 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La région tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 6 468 $ par habitant dans la Chaudière-Appalaches en 2015, soit 302 $ de plus que dans l'ensemble du Québec. Il faut dire que les résidents de la région ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement âgée.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts s'élèvent à 2 261 $ par habitant dans la Chaudière-Appalaches, soit une valeur similaire à celle de l'ensemble du Québec. Soulignons qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

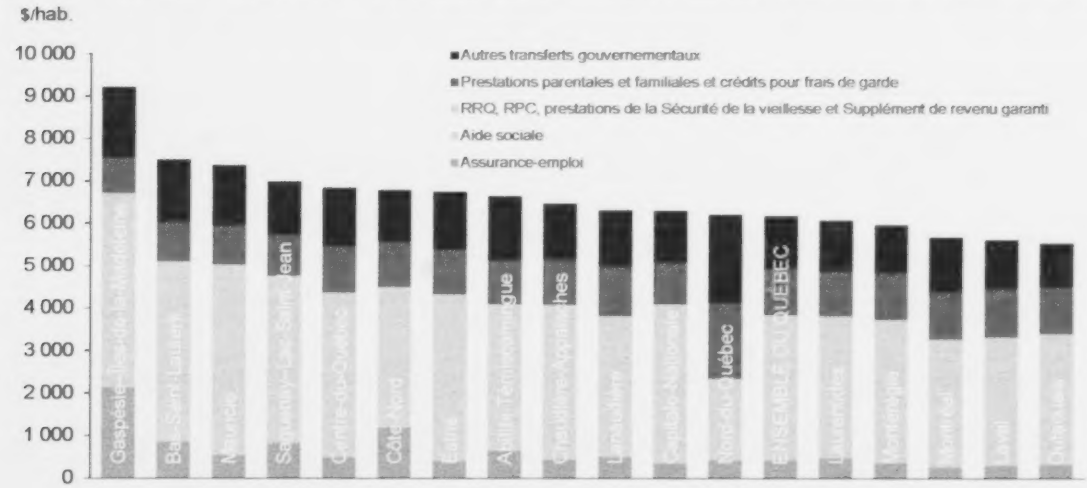

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de la Chaudière-Appalaches (9 038 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont demeurés inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 447 $). Notons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a légèrement diminué dans la région entre 2014 et 2015.

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de la Chaudière-Appalaches ont cotisé, en moyenne, pour 4 005 $ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (4 114 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2015, toutes les MRC de la région de la Chaudière-Appalaches connaissent une croissance du revenu disponible par habitant supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 2,7 %). La hausse la plus prononcée a été enregistrée dans Beauce-Sartigan, où le revenu disponible fait un bond de 7,3 % en regard de 2014, sous l'effet d'une croissance marquée du revenu net de la propriété.

Grâce à cette forte augmentation, le revenu disponible par habitant de Beauce-Sartigan (27 533 $) dépasse, pour la première fois, celui du Québec (26 857 $). La seule autre MRC de la région à afficher un niveau de revenu disponible supérieur à la moyenne provinciale en 2015 est Lévis (29 471 $). À l'opposé, avec un revenu disponible sous le seuil des 24 000 $ par habitant, les MRC de L'Islet et des Etchemins continuent d'être à la traîne.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012[r]	2013[r]	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	$/hab.					%	
L'Islet	20 224	21 084	21 734	22 611	23 615	4,4	4,0
Montmagny	21 285	22 030	22 845	23 378	24 066	2,9	3,1
Bellechasse	22 611	23 242	24 410	24 803	25 513	2,9	3,1
Lévis	25 663	26 543	27 380	27 956	29 471	5,4	3,5
La Nouvelle-Beauce	22 707	23 888	24 268	24 812	26 053	5,0	3,5
Robert-Cliche	21 220	22 617	22 461	23 135	24 408	5,5	3,6
Les Etchemins	19 518	20 949	21 705	22 393	23 786	6,2	5,1
Beauce-Sartigan	22 741	24 390	23 998	25 665	27 533	7,3	4,9
Les Appalaches	21 014	21 710	22 676	23 170	24 055	3,8	3,4
Lotbinière	22 775	23 474	24 139	24 831	25 787	3,8	3,2
Chaudière-Appalaches	**23 137**	**24 129**	**24 749**	**25 468**	**26 750**	**5,0**	**3,7**
Ensemble du Québec	**24 393**	**25 153**	**25 677**	**26 152**	**26 857**	**2,7**	**2,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de la MRC des Appalaches sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 764 $ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ce territoire supralocal. À l'autre bout du spectre, c'est à Lévis (5 824 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de la Chaudière-Appalaches devraient atteindre 1,5 G$, en hausse de 23,4 %. La région représenterait ainsi 4,0 % du total québécois (38,3 G$). Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %). La Chaudière-Appalaches arrive au premier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 1,2 G$ en 2016, en hausse de 6,9 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 61,0 M$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 54,4 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 56,6 % en 2017, pour atteindre 842,2 M$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 6,4 % de l'ensemble du Québec (13,1 G$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur des services publics (454,7 M$), soit 54,0 % du total des industries productrices de biens et 29,4 % du total régional. La construction du parc éolien Mont Sainte-Marguerite est le projet le plus important de la région.

Figure 6.1

Dépenses en immobilisation, Chaudière-Appalaches, 2006-2017

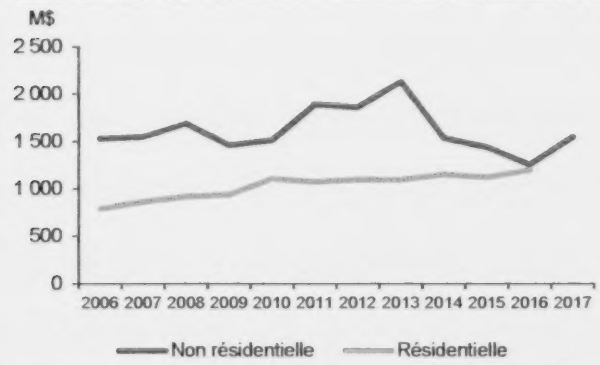

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Chaudière-Appalaches, 2006-2017

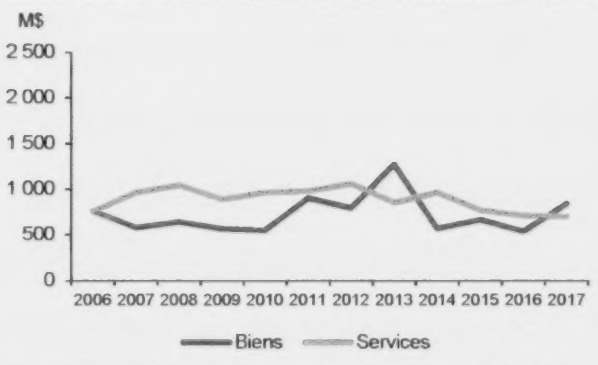

Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant un peu moins de la moitié de l'investissement régional (45,6 %), sont en baisse de 1,4 % en 2017 et se chiffrent à 706,7 M$. Cette décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,8 % de l'ensemble du Québec (25,2 G$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 319,1 M$, soit 45,2 % du total des industries productrices de services et 20,6 % du total régional. La construction du Centre régional intégré de cancérologie de l'Hôtel-Dieu de Lévis est l'un des projets les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 60,9 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en croissance de 38,0 % en 2017, pour s'élever à 943,5 M$. Cette hausse contraste avec la baisse enregistrée pour l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 5,3 % du secteur privé québécois (17,7 G$) à cet égard.

Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une hausse de 6,0 % en 2017, pour s'établir à 605,5 M$. Cette croissance est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 13,5 %). La région accapare 2,9 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 69,7 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 30,3 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Chaudière-Appalaches, 2006-2017

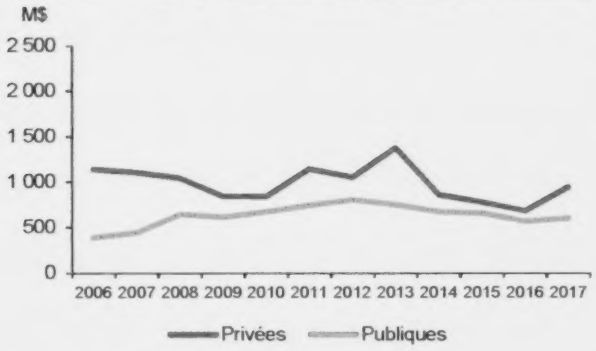

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Chaudière-Appalaches, 2006-2017

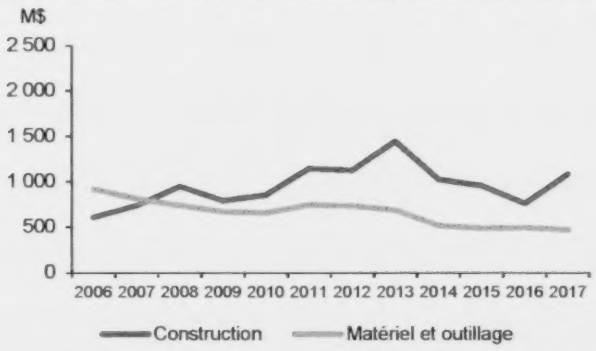

Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Chaudière-Appalaches, 2013-2017

	2013[r]	2014[r]	2015[r]	2016[p]	2017[pe]	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M$						%	
Non résidentielle	**2 130,8**	**1 539,0**	**1 440,7**	**1 254,8**	**1 549,0**	**23,4**	**100,0**	**4,0**
Industrie (SCIAN[1])								
Industries productrices de biens	1 269,8	570,8	665,4	537,9	842,2	56,6	54,4	6,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	68,6	77,0	105,0	89,3	77,7	– 13,0	5,0	11,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	4,4	4,3	7,5	4,7	5,9	24,3	0,4	0,4
Services publics	747,9	168,5	266,7	125,6	454,7	262,0	29,4	7,0
Construction	48,9	45,0	51,5	x	47,5	..	3,1	5,5
Fabrication	400,0	275,9	234,7	x	256,5	..	16,6	7,2
Industries productrices de services	861,0	968,3	775,4	716,9	706,7	– 1,4	45,6	2,8
Commerce de gros	24,1	23,3	60,4	27,2	29,4	8,1	1,9	3,7
Commerce de détail	F	62,3	63,5	47,4	40,4	– 14,9	2,6	3,9
Transport et entreposage	41,5	109,7	17,3	26,3	28,4	7,8	1,8	0,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	60,4	66,9	62,0	x	62,3	..	4,0	2,6
Finance et assurances	x	14,0	18,0	14,3	12,6	– 12,1	0,8	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	42,4	37,9	26,0	28,5	34,5	20,8	2,2	1,4
Services professionnels scientifiques et techniques	10,7	17,3	8,4	9,1	8,8	– 3,5	0,6	1,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	–	0,3	x	0,3	..	0,0	0,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	25,6	4,7	5,0	6,6	32,0	0,4	3,0
Services d'enseignement	57,2	59,5	66,3	60,5	46,0	– 24,0	3,0	2,4
Soins de santé et assistance sociale	x	46,6	61,1	77,9	72,2	– 7,3	4,7	2,9
Arts, spectacles et loisirs	2,0	15,5	4,0	5,7	8,0	40,5	0,5	1,6
Services d'hébergement et de restauration	F	36,1	35,8	33,8	31,3	– 7,3	2,0	5,1
Autres services (sauf les administrations publiques)[3]	x	14,7	6,0	7,5	6,9	– 8,3	0,4	4,3
Administrations publiques[4]	445,5	438,8	341,7	319,7	319,1	– 0,2	20,6	3,9
Type de propriété								
Privé	1 375,7	861,9	780,3	683,5	943,5	38,0	60,9	5,3
Public	755,2	677,1	660,5	571,3	605,5	6,0	39,1	2,9
Type d'actif								
Construction	1 443,1	1 022,4	953,3	760,9	1 080,2	42,0	69,7	4,3
Matériel et outillage	687,7	516,6	487,4	493,9	468,8	– 5,1	30,3	3,5
Résidentielle	**1 101,3**	**1 156,4**	**1 125,8**	**1 203,5**	..	..	..	**5,2**
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	0,7	0,2	0,8	–	..	..	..	..
Logiciel	39,3	57,2	61,0	..	..	..	..	3,8

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2015, dans la région de la Chaudière-Appalaches, le nombre de médecins s'établit à 773, ce qui représente un ratio de 1,8 pour 1 000 habitants[1]. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 8,1 % dans la région. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète principalement chez les spécialistes (+ 14,2 %) et aussi, mais dans une moindre mesure, chez les omnipraticiens (+ 3,6 %). Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de la Chaudière-Appalaches (55,2 % c. 44,8 %). À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 157 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins[1], régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

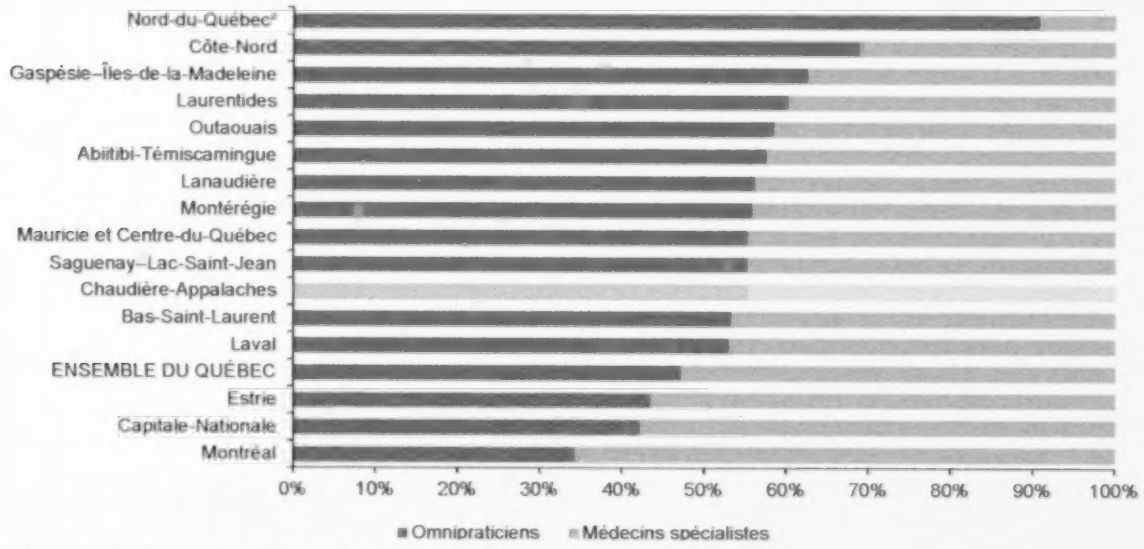

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes[1]				Nombre pour 1 000 personnes[2]			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Chaudière-Appalaches								
Total des médecins	**715**	**768**	**773**	**8,1**	**1,73**	**1,83**	**1,83**	**0,10**
Omnipraticiens	412	427	427	3,6	0,99	1,02	1,01	0,02
Spécialistes	303	341	346	14,2	0,73	0,81	0,82	0,09
Total des dentistes	**150**	**157**	..	...	**0,36**	**0,37**	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	**17 535**	**18 857**	**19 200**	**9,5**	**2,19**	**2,30**	**2,32**	**0,13**
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	**3 601**	**3 746**	..	...	**0,45**	**0,46**	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 4 834 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une diminution de 0,7 %. Cette décroissance touche principalement les infirmières (– 12,6 %) et aussi, mais dans une moindre mesure, les préposées aux bénéficiaires (– 1,3 %). Par contre, on observe une hausse du nombre d'infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 27,5 %).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016[2]

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Chaudière-Appalaches	**4 869**	**4 891**	**4 903**	**4 884**	**4 834**	**– 0,7**
Infirmières	1 664	1 581	1 574	1 507	1 454	– 12,6
Infirmières cliniciennes et praticiennes	691	727	770	813	881	27,5
Infirmières auxiliaires	912	927	944	950	918	0,7
Préposées aux bénéficiaires	1 602	1 656	1 615	1 614	1 581	– 1,3
Nombre pour 1 000 habitants[3]	11,75	11,73	11,71	11,61	11,44	– 2,6
Ensemble du Québec	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**113 657**	**3,7**
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 843 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de la Chaudière-Appalaches est de 65,5 %. Ce taux est en baisse de 2,3 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est observée, peu importe le type de formation.

Un taux de diplomation régional plus élevé que le taux provincial

Les étudiants des établissements de la Chaudière-Appalaches affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour la période observée. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Chaudière-Appalaches est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2008, où il s'élève à 17,7 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 13,0 points, avec un taux de diplomation de 71,3 % chez les étudiantes contre 58,3 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de la Chaudière-Appalaches ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 896 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC préuniversitaire à l'automne 2010, 72,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 683 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC technique la même année est plus faible, soit 66,9 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (264 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les programmes préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation (39,4 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 46,4 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial dans la région de la Chaudière-Appalaches, 12,9 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 6,2 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de la Chaudière-Appalaches, 9,2 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (65,5 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (9,2 %) porte à 74,7 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)[1] selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Chaudière-Appalaches, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
			%		
Préuniversitaire	**73,4**	**72,8**	**71,0**	**72,3**	**72,2**
Hommes	64,4	64,8	60,3	65,9	64,2
Femmes	79,3	78,1	78,7	77,5	77,4
Technique	**67,9**	**64,3**	**64,6**	**65,9**	**66,9**
Hommes	59,4	58,6	57,9	59,6	62,8
Femmes	75,5	68,9	70,0	71,7	70,7
Accueil ou transition	**45,5**	**43,4**	**39,4**	**34,3**	**39,4**
Hommes	40,8	39,0	34,2	29,1	31,9
Femmes	51,5	51,1	46,8	42,6	47,3
Ensemble des programmes	**67,8**	**66,0**	**64,3**	**64,3**	**65,5**
Hommes	**58,6**	**57,8**	**54,6**	**56,5**	**58,3**
Femmes	**75,2**	**72,6**	**72,3**	**71,5**	**71,3**

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal[1], Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, édition 2017*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 1 606 proviennent de la Chaudière-Appalaches. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 1,4 %, passant de 1 521 à 1 606, une croissance moindre que celle de l'ensemble du Québec (2,4 %). Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. La Chaudière-Appalaches connaît une faible hausse entre 2014 et 2015 (+ 0,6 %), soit un pourcentage légèrement inférieur à l'augmentation observée au Québec (+ 0,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Chaudière-Appalaches	**1 521**	**1 422**	**1 674**	**1 597**	**1 606**	**0,6**	**1,4**	**100,0**
Hommes	576	550	633	555	581	4,7	0,2	36,2
Femmes	945	872	1 041	1 042	1 025	– 1,6	2,1	63,8
Ensemble du Québec	**27 058**	**26 270**	**29 560**	**29 471**	**29 732**	**0,9**	**2,4**	**100,0**
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 63,8 %. Sur toute la période observée à l'exception de l'année 2012, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la Chaudière-Appalaches enregistre une hausse modérée du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 945 à 1 025. Contrairement à l'ensemble du Québec (+ 1,0 %), l'année 2015 génère une décroissance du nombre de diplômées dans la région (– 1,6 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la proportion de diplômés issus de ce domaine est comparable à celle du Québec en 2015 (64,6 % c. 63,8 %). Les diplômés des sciences de la santé représentent 16,0 % des nouveaux diplômés, soit presque l'équivalent de la proportion de diplômés du domaine des sciences pures et appliquées qui constitue le deuxième domaine d'études le plus populaire au Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Chaudière-Appalaches, 2011-2015

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2011	13,2	18,5	65,3	3,0	1 521
2012	14,8	17,9	63,8	3,5	1 422
2013	14,4	17,7	65,2	2,7	1 674
2014	13,1	14,4	68,5	4,1	1 597
2015	16,0	15,9	64,6	3,5	1 606
Hommes					
2011	5,7	35,6	55,4	3,3	576
2012	6,7	33,8	57,3	2,2	550
2013	7,3	30,5	59,3	2,9	633
2014	7,4	28,8	61,3	2,5	555
2015	8,4	31,5	57,3	2,8	581
Femmes					
2011	17,8	8,0	71,3	2,9	945
2012	19,8	7,9	67,9	4,4	872
2013	18,8	9,9	68,8	2,6	1 041
2014	16,2	6,6	72,3	4,9	1 042
2015	20,3	7,0	68,7	4,0	1 025

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Chaudière-Appalaches en 2015, la proportion est de 68,7 % chez les femmes et de 57,3 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (20,3 % f c. 8,4 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (7,0 % f c. 31,5 % h).

L'université de diplomation[2]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Chaudière-Appalaches obtiennent leur diplôme en 2015 en majorité de l'Université Laval (54,4 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université du Québec à Rimouski décerne les diplômes à 18,7 % des bacheliers de la région et l'Université de Sherbrooke en attribue à 7,5 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Chaudière-Appalaches, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	55,6	53,5	55,7	57,7	54,4
Université de Montréal	%	4,5	4,4	4,1	4,3	4,3
École des hautes études commerciales de Montréal	%	0,7	0,5	0,3	0,4	0,4
École Polytechnique de Montréal	%	0,5	—	0,4	—	0,4
Université de Sherbrooke	%	10,5	9,4	7,6	7,3	7,5
Université du Québec à Montréal	%	4,6	3,6	4,2	3,0	3,8
Université du Québec à Trois-Rivières	%	3,2	4,9	3,3	4,3	3,2
Université du Québec à Chicoutimi	%	1,0	0,9	0,8	0,4	0,6
Université du Québec à Rimouski	%	13,2	16,3	15,7	15,8	18,7
Université du Québec en Outaouais	%	0,5	0,4	0,7	0,3	0,4
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	1,7	1,1	0,8
École de technologie supérieure	%	2,0	2,5	2,2	1,8	1,1
Télé-université	%	0,9	1,1	0,7	1,0	1,1
Université McGill	%	0,7	0,8	1,0	0,5	1,7
Université Concordia	%	1,7	1,2	1,0	1,1	0,6
Université Bishop's	%	—	0,5	0,6	0,8	1,0
Total	**n**	**1 521**	**1 422**	**1 674**	**1 597**	**1 606**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de la Chaudière-Appalaches regroupe sur son territoire 29 salles de spectacles, au-delà de 20 institutions muséales[1], 13 librairies et 29 écrans répartis dans 5 cinémas. Cette région compte ainsi 16,6 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (5,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1). Par contre, le nombre de salles de spectacles (6,9 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), de librairies (3,1 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1) et d'écrans de cinéma (6,9 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9) est inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec.

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Chaudière-Appalaches, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	29	29	4,7	6,9	7,5
Institutions muséales[2]	26	23	5,5	5,4	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	23	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	82	..	..	..	..
Librairies	13	13	3,9	3,1	4,1
Cinémas et ciné-parcs	5	5	5,0	1,2	1,2
Écrans	27	29	4,0	6,9	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

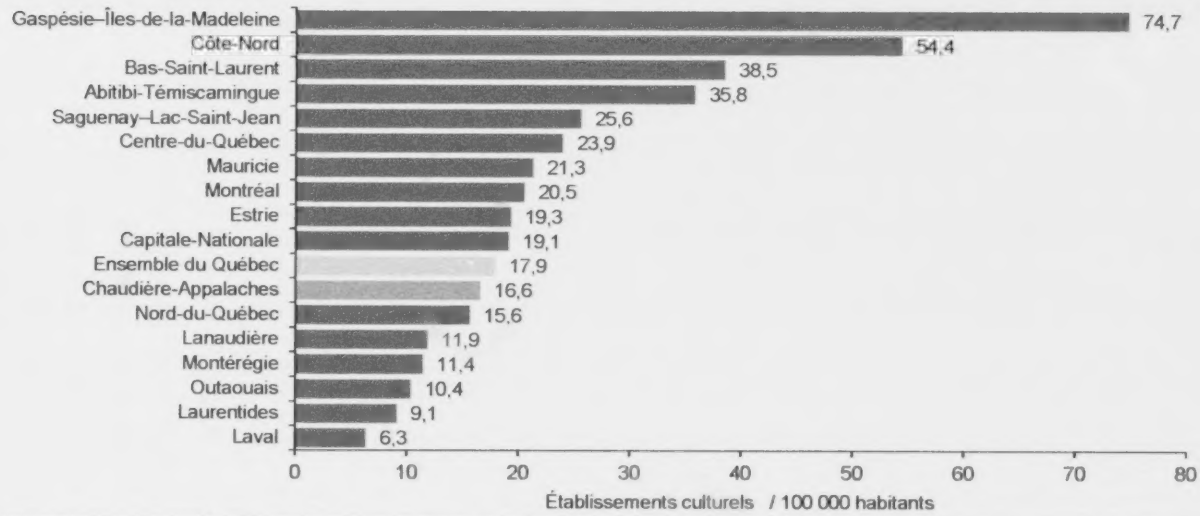

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1 Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (358 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (309 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des cinémas (1 262 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Chaudière-Appalaches		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	572	1,6	1,4	2,1	2,1	3,2
Entrées	n	151 387	406	358	828	816	2,2
Assistance des cinémas							
Entrées	n	533 087	1 166	1 262	2 296	2 429	2,7
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	130 709	338	309	1 677	1 696	0,9
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	8 918 269	20 377	21 106	48 414	47 198	2,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement
Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)
Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial
Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)
Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles
Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2016) : 15 074 km²
Population (2016[p]) : 424 856 habitants
Densité de population : 28,2 hab./km²

Principales municipalités et population (2016[p]) :

- Lévis 144 918 habitants
- Saint-Georges 32 538 habitants
- Thetford Mines 25 488 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits du pétrole et du charbon
- Fabrication de produits en bois
- Fabrication de meubles et de produits connexes

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Chaudière-Appalaches

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2016[p]	TAAM[1] 2011-2016	2016[p]	2015[p]	2015[e]	Var. 15/14	2015[p]	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	– 1,2	8,1	70,5	33 386	– 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	– 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	– 6,7	8,7[3]	71,4	70 475	– 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7[3]	79,6	76 429	– 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	– 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
L'Islet	18 253	– 3,9	..	74,7	..	..	23 615	4,4	4,2
Montmagny	22 855	– 1,7	..	73,9	..	..	24 066	2,9	5,5
Bellechasse	37 352	9,5	..	81,0	..	..	25 513	2,9	3,3
Lévis	144 918	6,7	..	81,9	..	..	29 471	5,4	2,9
La Nouvelle-Beauce	37 457	10,9	..	82,9	..	..	26 053	5,0	3,1
Robert-Cliche	19 581	1,6	..	79,0	..	..	24 408	5,5	4,1
Les Etchemins	16 862	– 5,6	..	71,7	..	..	23 786	6,2	4,6
Beauce-Sartigan	52 794	4,9	..	77,7	..	..	27 533	7,3	4,7
Les Appalaches	42 701	– 3,0	..	72,0	..	..	24 055	3,8	5,4
Lotbinière	32 083	13,9	..	79,9	..	..	25 787	3,8	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**7,8**	**7,1**	**76,1**	**42 507**	**1,9**	**26 857**	**2,7**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2016)	15 074 km²
Population totale (2016[p])	424 856 hab.
Densité de population	28,2 hab./km²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016[p])[1]	5,0‰
Taux de faible revenu des familles (2014)	3,8 %
Emploi (2016)	215,2 k
Taux d'activité (2016)	65,0 %
Taux d'emploi (2016)	61,5 %
Taux de chômage (2016)	5,5 %
PIB aux prix de base par habitant (2015[r])	37 007 $
Revenu disponible par habitant (2015)	26 750 $
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017[PM]/2016[r])	23,4 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016[p]/2015)	6,9 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	65,5 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Institut de la statistique Québec